

Regards sur la société canadienne

Comprendre la qualité de vie des personnes ayant une incapacité au Canada : bien-être matériel et social

par Sharanjit Uppal et Diana Simionescu

Date de diffusion : le 14 octobre 2026



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par la ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2026

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.



Comprendre la qualité de vie des personnes ayant une incapacité au Canada : bien-être matériel et social

par Sharanjit Uppal et Diana Simionescu

Aperçu de l'étude

À l'aide des données tirées de l'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2022, la présente étude fournit un aperçu de certains indicateurs de la qualité de vie des personnes ayant une incapacité au Canada. Les indicateurs ont été choisis pour couvrir un large éventail de dimensions du bien-être matériel et social, notamment le fait d'avoir des besoins impérieux en matière de logement, de vivre de l'insécurité alimentaire, d'être confiné à la maison ou d'éprouver de la solitude.

- En 2022, 11 % des personnes ayant une incapacité vivaient dans des ménages aux besoins impérieux en matière de logement, ce qui représente une baisse par rapport à la proportion de 16 % enregistrée en 2017, année de la précédente édition de l'enquête.
- En 2022, près du tiers (31 %) des personnes ayant une incapacité au Canada vivaient dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave. Cette proportion

était nettement plus élevée chez les personnes qui avaient des incapacités très sévères (44 %).

- Au-delà de la privation matérielle, les personnes ayant une incapacité risquaient également de vivre de l'isolement social. Par exemple, plus de 1 personne ayant une incapacité sur 10 (12 %) a déclaré être confinée chez elle en raison de son état. Les raisons le plus souvent mentionnées au chapitre du confinement à la maison étaient la fluctuation de leur état ou de leur problème de santé (60 %), ou l'aggravation de ceux-ci lorsqu'elles sortaient de la maison (59 %).
- Près des deux tiers (64 %) des personnes ayant une incapacité ont déclaré se sentir seules; les femmes (67 %) affichaient des taux de solitude plus élevés que les hommes (60 %). La solitude était également plus répandue chez les personnes ayant une incapacité sévère (71 %) ou très sévère (78 %).

Introduction

En 2022, 8,0 millions de Canadiennes et Canadiens (soit 27 % des personnes de 15 ans et plus) ont déclaré avoir une ou plusieurs incapacités qui les limitaient dans leurs activités quotidiennes, en hausse par rapport à 6,2 millions (soit 22 %) en 2017, année de la précédente édition de l'enquête. Cette augmentation est liée, en partie, au vieillissement de la population canadienne^{1,2}. Puisque celle-ci continue de vieillir, on s'attend à ce que le nombre de personnes ayant une incapacité continue d'augmenter, ce qui souligne l'importance de comprendre les expériences vécues par les personnes ayant une incapacité ainsi que leur qualité de vie.

La qualité de vie est de plus en plus considérée comme un concept multidimensionnel. Chez les personnes ayant une incapacité, ce concept comprend non seulement l'état de santé, mais aussi les conditions matérielles, sociales et environnementales qui favorisent la pleine participation à la société³. La qualité de vie est ainsi façonnée par l'interaction entre le fonctionnement physique, mental et social d'une personne et des facteurs plus généraux comme le logement, les ressources économiques, la participation communautaire et les relations sociales⁴.

Le présent article vise à examiner quatre indicateurs du [Cadre de qualité de vie](#) qui sont pertinents pour comprendre les expériences vécues par les personnes ayant une incapacité au Canada : le fait d'avoir des besoins impérieux en matière de logement, de vivre de l'insécurité alimentaire, d'être confiné à la maison ou d'éprouver de la solitude (voir la section [Sources de données, méthodes et définitions](#)). Les besoins impérieux en matière de logement et l'insécurité alimentaire constituent des dimensions du bien-être matériel; le fait d'être confiné chez soi est révélateur de restrictions de mobilité et de participation sociale; et la solitude traduit un sentiment de manque en ce qui concerne les liens sociaux et l'appartenance. Bien que ces situations soient souvent étudiées séparément, elles coexistent fréquemment et peuvent se traduire par un désavantage cumulatif chez les personnes ayant une incapacité.

À l'aide de données tirées de l'[Enquête canadienne sur l'incapacité](#), cet article présente une analyse intégrée de ces diverses situations et contribue ainsi à enrichir la littérature existante sur le sujet. Il fournit un portrait plus complet de la qualité de vie des personnes ayant une incapacité ainsi que des conditions matérielles et sociales qui façonnent le bien-être.

Plus de 1 personne ayant une incapacité sur 10 vit dans un ménage aux besoins impérieux en matière de logement

En 2022, 11 % des personnes ayant une incapacité vivaient dans des ménages aux besoins impérieux en matière de logement, ce qui signifie que leur logement pouvait être inabordable, être surpeuplé ou nécessiter des réparations majeures⁵ (tableau 1). Aux fins de mise en contexte, selon les données tirées de l'[Enquête canadienne sur le logement](#), le pourcentage de la population ayant des besoins impérieux en matière de logement était semblable à l'échelle nationale en 2022 (9 %). Il convient de souligner que le pourcentage de personnes ayant une incapacité qui éprouvaient des besoins impérieux en matière de logement avait diminué par rapport à celui de 16 % enregistré en 2017⁶. Des baisses semblables ont d'ailleurs été observées selon les degrés de sévérité de l'incapacité et les groupes démographiques (p. ex. hommes, femmes, groupes racisés).

Les besoins impérieux en matière de logement variaient selon la région, ce qui témoigne en partie de différences géographiques quant à l'abordabilité des logements, au parc de logements et à la situation économique. Par exemple, 3 personnes ayant une incapacité sur 10 vivant au Nunavut (30 %) avaient des besoins impérieux en matière de logement. En revanche, les personnes ayant une incapacité à l'Île-du-Prince-Édouard (6 %), au Québec (6 %) et au Nouveau-Brunswick (7 %) étaient les moins susceptibles d'éprouver des besoins impérieux à ce chapitre.

Un faible revenu était associé au fait d'avoir des besoins impérieux en matière de logement. Parmi les personnes ayant une incapacité, près de la moitié (46 %) de celles qui appartenaient au quintile de revenu inférieur⁷ éprouvaient de tels besoins. Cette proportion s'établissait à près de 0 % chez celles appartenant aux trois quintiles de revenu les plus élevés. De manière similaire, les personnes ayant une incapacité qui vivaient dans un logement occupé par le propriétaire étaient moins susceptibles d'avoir des besoins impérieux en matière de logement (5 %) que celles vivant dans un ménage locataire (23 %).

REGARDS SUR LA SOCIÉTÉ CANADIENNE

Tableau 1

Besoins impérieux en matière de logement et insécurité alimentaire chez les personnes ayant une incapacité au Canada, selon certaines caractéristiques, 2022

Caractéristiques sélectionnées	Besoins impérieux en matière de logement		Insécurité alimentaire modérée ou grave	
	pourcentage	probabilité prédite	pourcentage	probabilité prédite
Ensemble des personnes ayant une incapacité	10,7	...	30,9	...
Genre				
Hommes+ (réf.)	9,7	11,1	30,5	31,9
Femmes+	11,5*	10,5	31,2	30,1
Sévérité de l'incapacité				
Légère (réf.)	7,0	10,1	21,9	22,9
Modérée	10,1*	10,8	27,5*	28,1*
Sévère	12,3*	10,4	37,5*	36,5*
Très sévère	16,8*	11,5	44,4*	43,0*
Groupe d'âge				
16 à 24 ans	8,0*	8,8*	36,0*	34,9*
25 à 44 ans (réf.)	11,4	12,2	40,6	42,0
45 à 64 ans	10,7	12,4	34,6*	35,2*
65 à 84 ans	10,8	9,6*	20,1*	19,9*
85 ans et plus	12,1	7,2*	11,0*	10,1*
Plus haut niveau de scolarité				
N'a jamais fréquenté d'établissement scolaire	14,7*	10,6	35,5	36,9
Sans diplôme d'études secondaires	15,5*	10,3	35,9	33,1
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent (réf.)	10,5	10,5	34,1	33,2
Certificat ou diplôme d'une école de métiers inférieur au baccalauréat	9,9	11,0	32,2	32,3
Université — baccalauréat ou grade de niveau supérieur	7,1*	11,4	19,6*	22,2*
Ne sait pas ou non déclaré	19,9*	11,0	40,7 ^E	35,4
Population racisée				
Personnes non racisées et non autochtones (réf.)	9,5	10,3	28,1	29,3
Personnes racisées	15,3*	12,5	39,4*	35,9*
Sud-Asiatiques	17,6*	15,2*	34,5*	33,1
Chinois	11,0	11,6	26,3	33,7
Noirs	15,5*	10,1	57,9*	45,5*
Philippins	9,2	13,1	37,5*	35,2
Tous les autres groupes racisés	17,5*	12,3	41,3*	33,7
Identité autochtone				
Autochtone	15,5*	11,7	46,1*	36,7*
Premières Nations vivant hors réserve	15,4*	10,1	53,8*	40,6*
Métis	14,5	12,4	40,2*	34,4
Inuit	22,1*	14,0	47,8*	28,2
Non-Autochtones (réf.)	10,5	10,7	30,0	30,5
Statut d'immigrant				
Non-immigrant (réf.)	9,6	10,2	30,2	30,2
Immigrant de longue date (ayant immigré en 2010 ou avant)	13,6*	12,0	30,0	32,5
Immigrant récent (ayant immigré de 2011 à 2021)	19,3*	14,1*	45,1*	36,3
État matrimonial				
Jamais marié	14,1*	11,2*	40,9*	32,6*
Marié ou vivant en union libre (réf.)	4,8	7,4	24,2	27,8
Séparé	31,8*	15,4*	48,4*	37,8*
Divorcé	22,6*	14,2*	42,8*	40,1*
Veuf	18,0*	13,5*	21,8	29,9
Âge de l'enfant le plus jeune				
Pas d'enfants (réf.)	11,8	11,1	29,4	29,7
5 ans et moins	12,4	9,6	39,4*	32,3
6 à 14 ans	9,4	9,8	38,8*	35,1*
15 à 24 ans	6,6*	9,5	32,0	32,4
25 ans et plus	4,9*	8,8	27,1	35,4*
Identité 2ELGBTQ+				
Oui	14,3*	12,5	42,6*	34,6
Non (réf.)	10,0	10,5	30,2	31,2

REGARDS SUR LA SOCIÉTÉ CANADIENNE

Tableau 1

Besoins impérieux en matière de logement et insécurité alimentaire chez les personnes ayant une incapacité au Canada, selon certaines caractéristiques, 2022

Caractéristiques sélectionnées	Besoins impérieux en matière de logement		Insécurité alimentaire modérée ou grave	
	pourcentage	probabilité prédite	pourcentage	probabilité prédite
Quintile de revenu				
Quintile inférieur (réf.)	45,6	39,5	47,5	40,6
Deuxième quintile	10,0*	9,6*	37,5*	35,6*
Troisième quintile	0,4*	0,4*	29,5*	30,7*
Quatrième quintile	0,0*	0,0*	25,5*	27,5*
Quintile supérieur	0,0*	0,0*	14,6*	18,6*
Accession à la propriété				
Oui	5,1*	9,0*	...	...
Non (réf.)	22,7	12,0	...	...
Besoin impérieux en matière de logement selon l'accession à la propriété				
Propriétaire n'ayant pas de besoins impérieux en matière de logement (réf.)	...	...	22,3	27,1
Locataire n'ayant pas de besoins impérieux en matière de logement	...	...	42,8*	37,5*
Propriétaire ayant des besoins impérieux en matière de logement	...	...	39,5*	28,0
Locataire ayant des besoins impérieux en matière de logement	...	...	61,2*	40,2*
Lieu de résidence rural ou urbain				
Région rurale	7,1*	10,3	26,1*	30,2
Centre de population (réf.)	11,5	10,8	31,8	31,0
Province ou territoire de résidence				
Terre-Neuve-et-Labrador	9,0*	8,1*	39,3*	39,7*
Île-du-Prince-Édouard	6,3*	6,0*	30,9	31,7
Nouvelle-Écosse	9,8*	8,7*	33,5	32,3
Nouveau-Brunswick	6,7*	6,1*	37,0*	36,5*
Québec	6,4*	5,4*	25,0*	24,6*
Ontario (réf.)	12,5	12,9	32,1	32,2
Manitoba	10,2*	9,5*	33,7	33,0
Saskatchewan	10,9	11,3	32,3	32,8
Alberta	9,8*	12,8	33,1	33,7
Colombie-Britannique	13,5	13,9	28,9*	29,3*
Yukon	14,7	25,6*	28,4	31,7
Territoires du Nord-Ouest	9,0	14,3	34,9	35,7
Nunavut	30,1*	41,2*	59,4*	47,3*

... n'ayant pas lieu de figurer

[†] à utiliser avec prudence

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (réf.) (p < 0,05)

Notes : Les probabilités prédites proviennent de l'estimation d'une régression logistique.

Étant donné la petite taille de la population non binaire, il est parfois nécessaire d'agréger les données en une variable sur le genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses. Dans ces cas, les personnes comprises dans la catégorie « personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le symbole « + ».

La sévérité de l'incapacité est fondée sur un score global de sévérité calculé à l'aide de diverses questions de l'enquête. Il est important de noter que le nom attribué à chaque classe ne constitue pas une forme d'étiquette ou de jugement du niveau d'incapacité de la personne.

Le terme 2ELGBTQ+ désigne les personnes bispirituelles, lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres et queers ainsi que celles qui emploient d'autres termes relatifs à la diversité sexuelle et de genre.

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur l'incapacité, 2022.

En 2022, près de 1 personne ayant une incapacité sur 3 vivait dans un ménage en situation d'insécurité alimentaire

L'insécurité alimentaire — un autre indicateur de privation matérielle — demeure un enjeu de santé publique au Canada, puisqu'elle est associée à des problèmes de santé chroniques⁸, à des problèmes de santé mentale⁹, ainsi qu'à d'autres maladies et infections¹⁰. Elle a également été associée à une mortalité prématurée¹¹. Bien que des études récentes aient porté sur l'insécurité alimentaire chez les personnes ayant une incapacité au Canada, elles demeurent limitées parce que cette population est définie à partir de renseignements recueillis auprès d'un seul membre du ménage choisi au hasard ou du principal soutien économique du ménage¹². De plus, certaines caractéristiques n'ont pas été prises en compte en raison de la petite taille de l'échantillon ou parce qu'elles n'étaient pas mesurées dans l'enquête.

En 2022, près de 1 personne ayant une incapacité sur 3 (31 %) vivait dans un ménage en situation d'insécurité alimentaire (tableau 1) : 19 % vivaient dans des ménages considérés comme étant en situation d'insécurité alimentaire modérée et 12 %, en situation d'insécurité alimentaire grave. À titre de comparaison, la proportion de personnes au Canada en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave s'élevait à 17 % en 2022, selon les données tirées de l'[Enquête canadienne sur le revenu](#).

L'insécurité alimentaire variait selon les régions, possiblement en raison de facteurs comme les différences de revenu moyen, le coût de la vie et l'inflation, entre autres. Dans l'ensemble, le Nunavut (59 %) affichait la plus forte proportion de personnes ayant une incapacité dont le ménage était en situation d'insécurité alimentaire.

La sévérité de l'incapacité jouait également un rôle dans la situation d'insécurité alimentaire, les personnes présentant des degrés de sévérité plus élevés étant plus susceptibles de vivre dans des ménages touchés par cette situation. Parmi les personnes ayant des incapacités très sévères, 44 % ont déclaré que leur ménage vivait de l'insécurité alimentaire — ce qui représente le double de la proportion enregistrée chez celles ayant des incapacités légères (22 %). Ce lien a été observé

même après correction pour tenir compte d'autres covariables, y compris le revenu du ménage¹³.

Enfin, l'insécurité alimentaire était également plus répandue chez certains groupes, notamment les personnes autochtones¹⁴ ayant une incapacité (46 %), en particulier les membres des Premières Nations vivant hors réserve (54 %); les personnes racisées ayant une incapacité (39 %), en particulier les personnes noires (58 %); et les personnes ayant une incapacité vivant dans des ménages comptant de jeunes enfants (39 %).

L'insécurité alimentaire était également associée aux difficultés financières. En 2022, parmi les personnes ayant une incapacité, près de la moitié (48 %) de celles appartenant au quintile inférieur du revenu ajusté du ménage étaient en situation d'insécurité alimentaire. Chez les personnes ayant une incapacité appartenant au quintile de revenu supérieur, la proportion s'établissait plutôt à 15 %¹⁵. On croit que l'éducation est un facteur de protection contre l'insécurité alimentaire, puisqu'elle est liée au potentiel de revenu. Parmi les personnes ayant une incapacité, celles qui détenaient un diplôme d'études secondaires étaient plus susceptibles de vivre dans des ménages en situation d'insécurité alimentaire (34 %) que celles qui détenaient un diplôme universitaire (20 %). L'insécurité alimentaire variait également selon l'âge : les personnes de 25 à 44 ans ayant une incapacité étaient deux fois plus susceptibles d'être en situation d'insécurité alimentaire (41 %) que celles de 65 à 84 ans ayant une incapacité (20 %). En outre, les personnes plus âgées peuvent être davantage susceptibles que les personnes plus jeunes de disposer d'une source de revenus plus stable, comme une pension gouvernementale.

L'insécurité alimentaire a été associée à des besoins impérieux en matière de logement et à l'accession à la propriété^{16, 17}. Ce lien peut s'expliquer par des demandes concurrentes qui pèsent sur les budgets des ménages et les différences au chapitre de la sécurité financière. Les personnes ayant des incapacités qui n'étaient pas propriétaires et avaient des besoins impérieux en matière de logement représentaient le groupe le plus susceptible d'être en situation d'insécurité alimentaire. Par exemple, 61 % des personnes de ce groupe vivaient de l'insécurité alimentaire, comparativement à 22 % des personnes ayant une incapacité qui étaient propriétaires, mais qui n'avaient pas de besoins impérieux en matière de logement.

Près de 1 personne ayant une incapacité très sévère sur 4 déclare être confinée à la maison

Bien que les besoins impérieux en matière de logement et l'insécurité alimentaire révèlent des difficultés économiques, il faut également tenir compte des indicateurs sociaux pour brosser un portrait complet du bien-être des personnes ayant une incapacité. Deux indicateurs de ce type sont le fait d'être confiné chez soi¹⁸ et le sentiment de solitude¹⁹. Les personnes confinées à la maison constituent une population vulnérable et souvent négligée, confrontée à des défis complexes sur les plans de la santé, de la vie sociale et de leur environnement qui peuvent avoir une incidence importante sur leur qualité de vie. Des études antérieures ont montré que le fait d'être confiné à la maison est associé à de moins bons résultats au chapitre de la santé physique et mentale^{20, 21}, à un isolement social accru²², et à un accès limité aux soins de santé et aux services de soutien²³, autant de facteurs qui peuvent entraîner des répercussions plus vastes sur le bien-être individuel et la santé de la population.

En 2022, plus de 1 personne ayant une incapacité sur 10 (12 %) a déclaré être confinée à la maison en raison de son état de santé, mais cette proportion atteignait 39 % chez les personnes ayant une incapacité très sévère (tableau 2)²⁴. De manière

similaire, le fait d'être confiné à la maison était davantage répandu chez les personnes plus âgées ayant une incapacité. Le groupe le plus âgé, soit les personnes de 85 ans et plus, affichait le taux le plus élevé de personnes confinées à la maison (19 %), tandis que le groupe le plus jeune, soit les personnes de 16 à 24 ans, était le moins susceptible de déclarer y être confiné (9 %).

Le confinement à la maison chez les personnes ayant une incapacité était fortement associé à leur situation socioéconomique. La probabilité que les personnes du quintile de revenu supérieur soient confinées à la maison (8 %) était inférieure de plus de moitié à celle qu'affichaient les personnes du quintile inférieur (19 %). Cette constatation pourrait témoigner d'un meilleur accès aux ressources de soutien, telles que des préposés, des services de transport ou d'autres formes d'aide qui facilitent la participation à des activités à l'extérieur de chez soi.

Au-delà des facteurs socioéconomiques, des différences notables ont été observées entre les groupes de population. Les personnes inuites (28 %)²⁵ et sud-asiatiques (19 %) ayant une incapacité figuraient parmi les plus susceptibles de déclarer être confinées à la maison, tout comme les personnes divorcées (17 %), séparées (16 %) ou veuves (17 %). Ces résultats mettent en évidence le rôle potentiel des réseaux sociaux et de soutien pour favoriser la participation communautaire.

Tableau 2
Confinement à la maison ou sentiment de solitude chez les personnes ayant une incapacité au Canada, selon certaines caractéristiques, 2022

Caractéristiques sélectionnées	Confinement à la maison, souvent ou toujours		Sentiment de solitude	
	pourcentage	probabilité prédite	pourcentage	probabilité prédite
Ensemble des personnes ayant une incapacité	12,4	...	63,9	...
Genre				
Hommes+ (réf.)	11,1	12,0	59,8	62,1
Femmes+	13,4*	12,7	66,9*	65,3*
Sévérité de l'incapacité				
Légère (réf.)	2,0	2,0	54,5	57,1
Moderée	6,3*	6,4*	63,1*	64,5*
Sévère	14,6*	14,4*	70,8*	70,2*
Très sévère	38,9*	38,0*	78,4*	73,9*
Groupe d'âge				
16 à 24 ans	9,0*	10,9*	80,6*	74,2
25 à 44 ans (réf.)	12,9	16,4	73,0	71,4
45 à 64 ans	13,6	12,5*	64,0*	65,8*
65 à 84 ans	10,7*	9,7*	51,6*	54,2*
85 ans et plus	18,5*	13,3	55,5*	50,1*

REGARDS SUR LA SOCIÉTÉ CANADIENNE

Tableau 2

Confinement à la maison ou sentiment de solitude chez les personnes ayant une incapacité au Canada, selon certaines caractéristiques, 2022

Caractéristiques sélectionnées	Confinement à la maison, souvent ou toujours		Sentiment de solitude	
	pourcentage	probabilité prédite	pourcentage	probabilité prédite
Plus haut niveau de scolarité				
N'a jamais fréquenté d'établissement scolaire	12,2	9,6	64,5 ^E	62,5
Sans diplôme d'études secondaires	18,9*	14,1	62,4	58,8
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent (réf.)	13,5	13,3	64,6	61,8
Certificat ou diplôme d'une école de métiers inférieur au baccalauréat	12,0	12,4	62,4	63,3
Université — baccalauréat ou grade de niveau supérieur	8,1*	10,6*	66,5	69,9*
Ne sait pas ou non déclaré	14,8	9,7	58,3 ^E	52,2*
Population racisée				
Personnes non racisées et non autochtones (réf.)	11,8	12,3	62,8	64,3
Personnes racisées	15,2*	13,4	69,6*	63,2
Sud-Asiatiques	18,5*	15,9	67,2 ^E	61,1
Chinois	5,6*	9,5	67,4 ^E	68,5
Noirs	16,6	11,2	70,9 ^E	61,7
Philippins	13,7	13,6	67,8 ^E	59,6
Tous les autres groupes racisés	17,0*	14,4	72,5*	63,8
Identité autochtone				
Autochtone	13,1	11,0	67,2	59,4*
Premières Nations vivant hors réserve	15,7	12,8	67,9	55,6*
Métis	10,8	9,0	66,2	61,8
Inuit	28,1*	26,5*	70,0	64,3
Non-Autochtones (réf.)	12,3	12,5	63,7	64,1
Statut d'immigrant				
Non-immigrant (réf.)	11,7	12,0	63,6	63,6
Immigrant de longue date (ayant immigré en 2010 ou avant)	15,4*	13,6	62,3	63,9
Immigrant récent (ayant immigré de 2011 à 2021)	15,2	15,1	80,2*	74,2*
État matrimonial				
Jamais marié	14,4*	13,5*	79,1*	71,6*
Marié ou vivant en union libre (réf.)	9,9	11,3	54,1	57,8
Séparé	15,6*	12,0	77,7*	74,5*
Divorcé	16,5*	14,7*	69,5*	69,6*
Veuf	17,2*	12,7	69,8*	76,1*
Âge de l'enfant le plus jeune				
Pas d'enfants (réf.)	12,2	12,1	64,9	64,4
5 ans et moins	11,8	12,3	66,5	63,2
6 à 14 ans	12,2	13,4	62,9	61,8
15 à 24 ans	14,0	14,1	59,0*	62,3
25 ans et plus	13,6	11,9	57,5*	64,4
Identité 2ELGBTQ+				
Oui	13,9	13,4	83,6*	74,2*
Non (réf.)	12,0	12,1	61,6	63,0
Quintile de revenu				
Quintile inférieur (réf.)	19,0	13,7	71,8	67,3
Deuxième quintile	14,2*	13,2	65,6*	64,7
Troisième quintile	10,7*	11,9	63,1*	64,2
Quatrième quintile	10,9*	11,8	61,0*	62,2*
Quintile supérieur	7,6*	10,6*	59,0*	62,0*
Besoin impérieux en matière de logement selon l'accession à la propriété				
Propriétaire n'ayant pas de besoins impérieux en matière de logement (réf.)	...	...	59,2	64,1
Locataire n'ayant pas de besoins impérieux en matière de logement	...	...	72,0*	65,6
Propriétaire ayant des besoins impérieux en matière de logement	...	...	71,4*	62,3
Locataire ayant des besoins impérieux en matière de logement	...	...	74,1*	58,1
Obstacles à l'accessibilité des médias sociaux ou des forums de clavardage en ligne				
Parfois ou jamais (réf.)	...	...	65,6	64,7
Souvent ou toujours	...	...	87,6*	77,9*
Insécurité alimentaire modérée ou grave				
Oui	...	...	79,4*	73,1*
Non (réf.)	...	...	57,2	60,6

Tableau 2

Confinement à la maison ou sentiment de solitude chez les personnes ayant une incapacité au Canada, selon certaines caractéristiques, 2022

Caractéristiques sélectionnées	Confinement à la maison, souvent ou toujours		Sentiment de solitude	
	pourcentage	probabilité prédite	pourcentage	probabilité prédite
Souvent ou toujours confiné à la maison				
Oui	...	...	88,0*	80,9*
Non (réf.)	...	...	60,7	62,2
Lieu de résidence rural ou urbain				
Région rurale	10,7*	11,2	55,4*	61,0*
Centre de population (réf.)	12,7	12,6	65,8	64,6
Province ou territoire de résidence				
Terre-Neuve-et-Labrador	12,8	12,8	61,5*	61,8
Île-du-Prince-Édouard	8,1*	8,7*	61,4*	63,8
Nouvelle-Écosse	12,2	11,8	64,9	65,2
Nouveau-Brunswick	12,6	12,3	61,6*	62,3
Québec	11,1*	12,7	58,5*	59,2*
Ontario (réf.)	14,4	13,3	65,5	64,7
Manitoba	10,8*	11,3	64,4	64,5
Saskatchewan	9,6*	10,4*	62,9	64,9
Alberta	9,6*	10,1*	65,1	65,3
Colombie-Britannique	11,6*	12,0	66,0	66,5
Yukon	7,7*	10,3	62,5	65,6
Territoires du Nord-Ouest	13,6	16,3	68,4	67,8
Nunavut	13,3	16,2	68,4	68,9

... n'ayant pas lieu de figurer

* à utiliser avec prudence

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (réf.) ($p < 0,05$)

Notes : Les probabilités prédites proviennent de l'estimation d'une régression logistique.

Étant donné la petite taille de la population non binaire, il est parfois nécessaire d'agréger les données en une variable sur le genre à deux catégories pour protéger la confidentialité des réponses. Dans ces cas, les personnes comprises dans la catégorie « personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le symbole « + ».

La sévérité de l'incapacité est fondée sur un score global de sévérité calculé à l'aide de diverses questions de l'enquête. Il est important de noter que le nom attribué à chaque classe ne constitue pas une forme d'étiquette ou de jugement du niveau d'incapacité de la personne.

Le terme 2ELGBTQ+ désigne les personnes bispirituelles, lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres et queers ainsi que celles qui emploient d'autres termes relatifs à la diversité sexuelle et de genre.

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur l'incapacité, 2022.

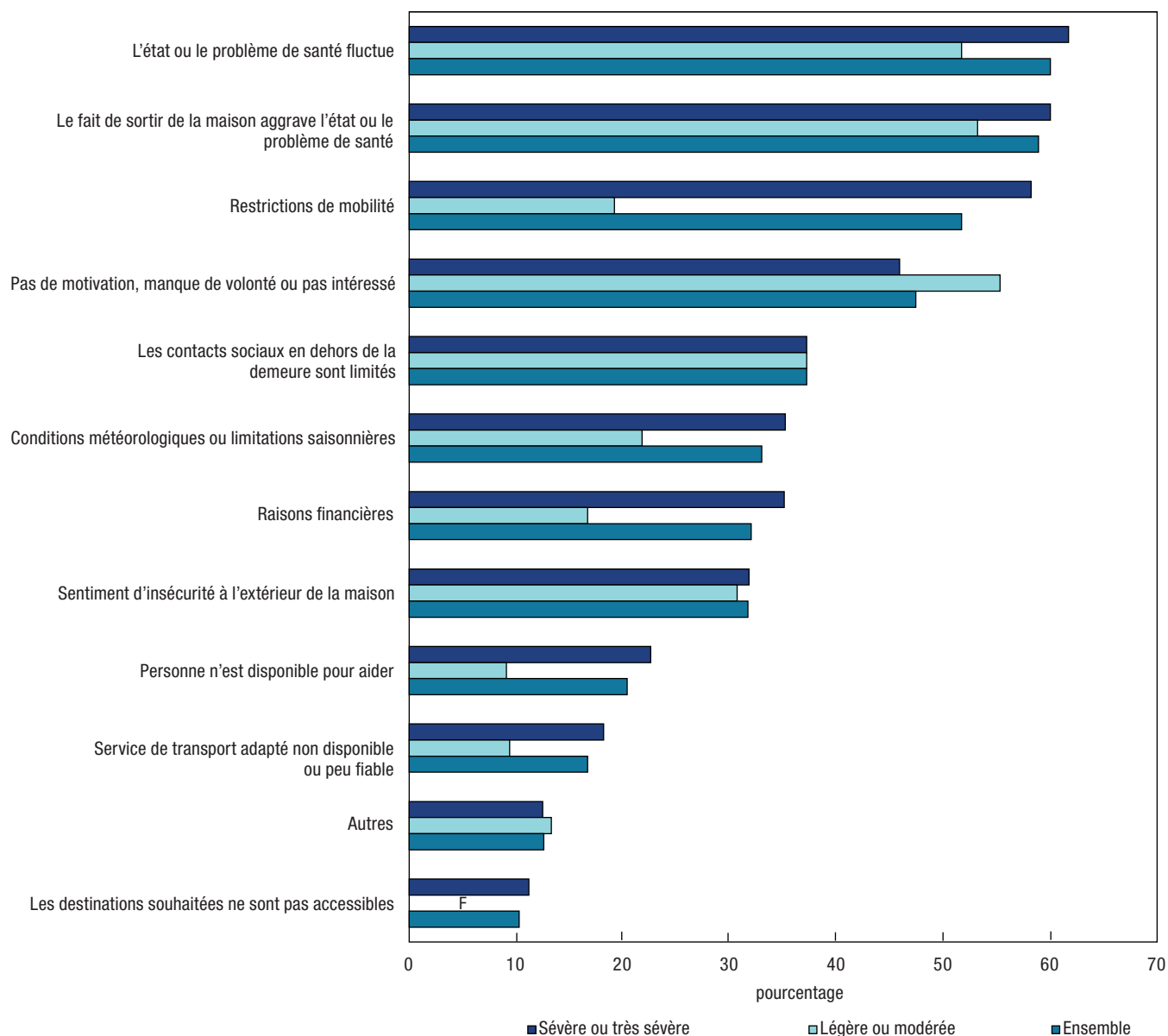
La fluctuation ou l'aggravation de l'état de santé constituaient les raisons les plus courantes du confinement à la maison

On a demandé aux répondants qui ont déclaré être confinés à la maison les diverses raisons possibles pour lesquelles ils se considéraient dans cette situation²⁶. Parmi les personnes qui ont déclaré être souvent ou toujours confinées à la maison, les raisons les plus fréquemment mentionnées étaient la fluctuation de leur état ou de leur problème de santé (60 %) ou l'aggravation de ceux-ci lorsqu'elles sortaient de chez elles (graphique 1). En outre, plus de la moitié (52 %) des personnes qui ont déclaré être souvent ou toujours confinées à la maison ont indiqué que les restrictions de mobilité en constituaient la raison.

Les personnes ayant une incapacité sévère ou très sévère étaient plus susceptibles de déclarer des raisons précises pour lesquelles elles étaient confinées à la maison. Près de 6 personnes sur 10 ayant une incapacité sévère ou très sévère (58 %) ont déclaré que des restrictions de mobilité les empêchaient de quitter leur domicile, comparativement à 19 % des personnes ayant des incapacités légères ou modérées²⁷. L'absence d'une personne pour les aider était un autre facteur important, indiqué par 23 % des personnes ayant une incapacité sévère ou très sévère, comparativement à 9 % des personnes ayant une incapacité légère ou modérée. De manière similaire, les personnes ayant une incapacité sévère ou très sévère (35 %) étaient plus de deux fois plus susceptibles de mentionner des raisons financières que celles ayant une incapacité légère ou modérée (17 %).

Graphique 1

Raisons pour lesquelles la personne est souvent ou toujours confinée à la maison, selon la sévérité de l'incapacité, 2022



F trop peu fiable pour être publié

Note : La sévérité de l'incapacité est fondée sur un score global de sévérité calculé à l'aide de diverses questions de l'enquête. Il est important de noter que le nom attribué à chaque classe ne constitue pas une forme d'étiquette ou de jugement du niveau d'incapacité de la personne.

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur l'incapacité, 2022.

En 2022, près de 2 personnes ayant une incapacité sur 3 ont déclaré se sentir seules

En 2022, 64 % des personnes ayant une incapacité ont déclaré se sentir seules (tableau 2). La prévalence de la solitude est déterminée par de multiples facteurs, notamment des liens sociaux et un soutien limités, comme les relations avec la famille et les amis; la participation à des organismes; ainsi que l'accès à une aide financière, pratique et émotionnelle²⁸. Depuis les dernières années, la solitude est de plus en plus reconnue comme un problème de santé publique croissant étant donné ses profondes conséquences sur le bien-être personnel²⁹.

Les femmes ayant des incapacités ont déclaré des taux de solitude plus élevés (67 %) que les hommes (60 %). La solitude augmentait également avec la sévérité de l'incapacité. Par exemple, 55 % des personnes ayant une incapacité légère ont déclaré se sentir seules, tandis que le pourcentage était plus élevé chez les personnes ayant une incapacité modérée (63 %), sévère (71 %) ou très sévère (78 %). D'autres groupes parmi les personnes ayant une incapacité étaient plus susceptibles de déclarer éprouver de la solitude. C'est notamment le cas des immigrants récents (80 %)³⁰ et des personnes bispirituelles, lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres ou queers, ou qui emploient d'autres termes relatifs à la diversité sexuelle et de genre (2ELGBTQ+) (84 %).

Les personnes ayant une incapacité qui ont souvent ou toujours rencontré des obstacles lorsqu'elles utilisaient les médias sociaux ou des forums de clavardage en ligne pour interagir avec les autres étaient plus susceptibles de faire état de solitude que celles qui ont parfois ou jamais rencontré de tels obstacles (88 % par rapport à 66 %). La communication en ligne permet aux personnes ayant une incapacité de maintenir des amitiés, de participer à la vie collective et de créer des réseaux de soutien, sans égard aux obstacles liés à la mobilité, au transport ou à la géographie³¹.

Les personnes ayant une incapacité qui étaient en situation d'insécurité alimentaire ont déclaré des niveaux de solitude plus élevés (79 %) que celles qui ne l'étaient pas (57 %). Cette constatation concorde avec celle d'études récentes qui ont permis d'établir un lien entre la solitude, l'isolement social et d'autres

indicateurs de défavorisation socioéconomique, comme l'insécurité alimentaire et les difficultés en matière de logement³². Les raisons qui sous-tendent cette association comprennent une participation réduite aux activités sociales, la stigmatisation et le stress chronique, qui peuvent tous diminuer l'engagement social.

Une moins bonne qualité et abordabilité du logement a également été associée à une prévalence plus élevée de la solitude³³. Toutefois, les liens entre les besoins en matière de logement et la solitude comportent de multiples facettes. Des coûts de logement élevés peuvent réduire le revenu disponible pour la participation sociale, tandis qu'une mauvaise qualité du logement et un logement surpeuplé peuvent limiter les occasions d'interactions significatives ou de vie sociale à domicile. Bien que le fait d'avoir des besoins impérieux en matière de logement ait été associé à la solitude, ce lien n'a pas été observé après correction pour tenir compte d'autres caractéristiques socioéconomiques.

Enfin, les recherches montrent que les personnes confinées à la maison courent un risque accru d'isolement social et de solitude, principalement en raison d'occasions limitées de participer à des activités sociales³⁴. Les personnes ayant une incapacité qui se sont dites confinées à la maison (88 %) étaient plus susceptibles de déclarer se sentir seules que celles qui ne se considéraient pas dans cette situation (61 %).

Bien qu'elles soient plus susceptibles d'être confinées à la maison, les personnes âgées ayant une incapacité étaient moins susceptibles de mentionner se sentir seules que celles plus jeunes ayant une incapacité. Par exemple, 52 % des personnes de 65 à 84 ans et 56 % de celles de 85 ans et plus ayant une incapacité ont déclaré se sentir seules, comparativement à 73 % de celles de 24 à 34 ans ayant une incapacité. Cette relation en forme de U entre l'âge et la solitude correspond aux tendances observées à ce chapitre au sein de la population générale³⁵.

Conclusion

À l'aide des données provenant de l'Enquête canadienne sur l'incapacité, cet article a permis d'examiner certains indicateurs de la qualité de vie chez les personnes ayant une incapacité. Plus précisément, l'étude s'est penchée sur l'association entre les caractéristiques personnelles et les caractéristiques liées à l'incapacité et le fait d'avoir des

besoins impérieux en matière de logement, de vivre de l'insécurité alimentaire, d'être confiné à la maison ou d'éprouver de la solitude et, le cas échéant, sur les recoupements entre ces facteurs. La détermination de ces associations peut aider à orienter les interventions visant à favoriser la pleine participation des personnes ayant une incapacité à la société.

Pour chacun des quatre indicateurs à l'étude, certaines caractéristiques étaient systématiquement associées à des résultats moins favorables. En général, les personnes ayant des incapacités plus sévères étaient davantage susceptibles d'afficher de moins bons résultats en matière de bien-être matériel et social. De manière similaire, les personnes ayant une incapacité dont le niveau de revenu ou de scolarité était plus faible, ou qui n'étaient pas mariées ou en union libre,

étaient plus susceptibles de vivre de l'insécurité alimentaire, d'avoir des besoins impérieux en matière de logement ou de déclarer être confinées à la maison ou se sentir seules. Plusieurs facteurs pourraient sous-tendre ces associations. Par exemple, un revenu plus élevé peut contribuer à préserver le bien-être, puisqu'il permet un meilleur accès aux possibilités sociales ainsi qu'à des logements et à des quartiers de meilleure qualité, des facteurs qui, à leur tour, sont associés à de plus faibles taux de confinement à la maison et de solitude.

Sharanjit Uppal est économiste chercheur principal au Centre de développement et d'analyse des données sociales de Statistique Canada. **Diana Simionescu** est analyste principale au Centre de la statistique sociale et de la population de Statistique Canada.

Sources de données, méthodes et définitions

Sources de données

Cet article est fondé sur des données tirées de l'[Enquête canadienne sur l'incapacité \(ECI\)](#) de 2022. L'ECI est la source officielle de données sur les personnes ayant une incapacité au Canada³⁶; elle comprend un module complet de dépistage des incapacités et permet de recueillir des renseignements portant sur les caractéristiques personnelles et liées à l'incapacité³⁷. La population visée par l'ECI est composée de toutes les personnes de 15 ans et plus le jour du recensement qui ont déclaré une difficulté ou un problème de longue durée en réponse à la question sur les activités de la vie quotidienne du questionnaire détaillé du Recensement de la population. La question en plusieurs étapes sur les activités de la vie quotidienne comporte six parties et est posée aux personnes vivant dans des logements privés dans les 10 provinces et les 3 territoires. Les personnes vivant dans une réserve des Premières Nations sont exclues, ainsi que celles vivant dans des logements collectifs, comme les établissements institutionnels et les bases des Forces armées canadiennes. La population cible de l'ECI correspond à un sous-ensemble de la population visée, à savoir les personnes qui ont indiqué dans l'enquête être limitées dans leurs activités quotidiennes en raison d'une incapacité. L'enquête est parrainée par Emploi et Développement social Canada³⁸.

Méthodes

À l'aide de modèles de régression logistique, cette étude a permis d'évaluer l'association entre quatre mesures distinctes de la qualité de vie (définies ci-dessous) et

les caractéristiques personnelles suivantes : le genre, le groupe d'âge, la sévérité de l'incapacité, le niveau de scolarité, le quintile de revenu, l'état matrimonial, la présence d'enfants au sein du ménage, le groupe racisé, le statut d'immigrant, l'identité autochtone, l'identité 2ELGBTQ+ (personnes bispirituelles, lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres et queers, ainsi que les personnes qui emploient d'autres termes relatifs à la diversité sexuelle et de genre), l'accession à la propriété, le lieu de résidence rural ou urbain et la province. Les quintiles de revenus ont été calculés en fonction du revenu du ménage après impôt, divisé par la racine carrée de la taille du ménage.

Définitions

Mesures de la qualité de vie

Besoins impérieux en matière de logement : Un ménage a des besoins impérieux en matière de logement si son habitation n'est pas conforme à au moins une des trois normes d'acceptabilité des logements (qualité, taille et abordabilité), et si son revenu avant impôt est égal ou inférieur au seuil de revenu déterminé selon la collectivité et le nombre de chambres à coucher.

Insécurité alimentaire modérée ou grave : Dans le cadre de l'ECI, les ménages sont classés comme étant en situation de sécurité alimentaire ou d'insécurité alimentaire modérée ou grave. Il s'agit d'une variable dérivée de l'enquête, fondée sur une série de questions liées au fait de manquer de nourriture ou d'avoir un choix limité d'aliments, de devoir faire des compromis

sur la qualité ou la quantité des aliments, et de sauter des repas, toutes ces situations étant attribuables à un manque d'argent.

Confinement à la maison : Dans le questionnaire de l'enquête, on a demandé aux répondants s'ils se considéraient comme confinés à la maison, en s'appuyant sur la définition suivante : « Vous êtes considéré comme confiné à la maison lorsque votre état de santé vous empêche de quitter votre domicile. Exclure le fait d'être confiné à la maison en raison de restrictions liées à la pandémie de COVID-19 imposées par des représentants

du gouvernement ou de la santé publique. Les réponses possibles étaient « non », « rarement », « parfois », « souvent » et « toujours ». Dans le présent article, les répondants qui ont indiqué être souvent ou toujours confinés à la maison ont été classés comme étant confinés à la maison.

Solitude : La solitude est une variable dérivée fondée sur des questions liées au manque de compagnie ainsi qu'au sentiment d'être tenu à l'écart et d'être isolé des autres. Ces questions n'ont pas été posées aux répondants qui ont été interviewés par personne interposée.

Notes

1. Agence de la santé publique du Canada, 2020.
2. Le taux d'incapacité a également augmenté au sein de la population canadienne plus jeune au cours des dernières années. Par exemple, chez les jeunes de 15 à 24 ans, il est passé de 13 % en 2017 à 20 % en 2022 (Hébert et coll., 2024).
3. Organisation mondiale de la Santé (2001).
4. Cette définition est conforme aux cadres de la Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé ainsi qu'aux déterminants sociaux de la santé.
5. Un logement accessible et adéquat est essentiel pour permettre aux personnes ayant une incapacité de vivre de façon autonome. Dans ce contexte, les besoins impérieux en matière de logement sont un indicateur important. Un ménage est considéré comme ayant des besoins impérieux en matière de logement si son habitation n'est pas conforme à au moins une des normes d'acceptabilité des logements (qualité, taille et abordabilité), et si son revenu avant impôt est égal ou inférieur au seuil de revenu déterminé selon la collectivité et le nombre de chambres à coucher.
6. Une diminution semblable a été observée dans l'ensemble de la population canadienne. L'effet des prestations temporaires liées à la COVID-19 sur les revenus des ménages est cité comme un facteur clé de cette diminution (Statistique Canada, 2022).
7. Le revenu ajusté du ménage a été calculé en divisant le revenu du ménage après impôt par la racine carrée de la taille de la famille afin de tenir compte des économies d'échelle. Les quintiles de revenus ont été calculés en fonction du revenu ajusté du ménage, classé par ordre croissant.
8. Tait et coll., 2018.
9. Jessiman-Perreault et McIntyre, 2017.
10. Cox et coll., 2017.
11. Men et coll., 2020.
12. Gupta et coll., 2024; Uppal, 2023.
13. En plus du revenu, les autres covariables comprenaient le genre, l'âge, le niveau de scolarité, l'état matrimonial, la présence d'enfants, le groupe racisé, le statut d'immigrant, l'identité autochtone, l'identité 2ELGBTQ+ (personnes bispirituelles, lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres et queers, ainsi que les personnes qui emploient d'autres termes relatifs à la diversité sexuelle et de genre), les besoins impérieux en matière de logement selon l'accès à la propriété, le lieu de résidence rural ou urbain et la province ou le territoire.
14. Les obstacles systémiques à l'emploi et aux études, la discrimination raciale en milieu de travail et sur le marché du logement, ainsi que les effets intergénérationnels de la colonisation et des expériences vécues dans les pensionnats ont créé des conditions de pauvreté au sein de la population autochtone, ce qui entraîne de l'insécurité alimentaire.
15. Le fait de se trouver dans le quintile de revenu supérieur tout en étant en situation d'insécurité alimentaire a également été observé dans l'ensemble de la population canadienne (Uppal, 2023). Même les ménages à revenu plus élevé peuvent éprouver des difficultés financières s'ils doivent composer avec d'importants titres de créance. De plus, les quintiles de revenu sont fondés sur des données à l'échelle nationale, et le coût de la vie varie d'une région à l'autre.
16. Montcho et Al-Azzam, 2026.
17. Uppal, 2023; Fafard St-Germain et Tarasuk, 2020.
18. Les personnes ayant une incapacité sont considérées comme confinées à la maison si elles sont incapables de quitter leur milieu familial en raison de leur état.

19. La solitude traduit un manque de compagnie, le fait d'être tenu à l'écart ou d'avoir le sentiment d'être isolé des autres.
20. Musich et coll., 2015.
21. Tanner et coll., 2014.
22. Cudjoe et coll., 2022.
23. Musich et coll., 2015.
24. Dans le cadre de la présente analyse, les répondants qui se considéraient comme « souvent » ou « toujours » confinés à la maison ont été regroupés et classés dans la catégorie « confinés à la maison », pour mieux comprendre les expériences vécues des personnes ayant une incapacité qui sont confrontées à des limites plus fréquentes ou plus importantes lorsqu'il s'agit de quitter leur domicile en raison de leur état.
25. Cette constatation peut découler de l'effet conjugué de l'incapacité, de la géographie, du logement, du climat et des systèmes de services.
26. Les répondants pouvaient choisir plus d'une raison.
27. En raison de la petite taille des échantillons, les niveaux de sévérité ont été regroupés en deux catégories : « légère ou modérée » et « sévère ou très sévère ».
28. Mithen et coll., 2015.
29. Cacioppo et Cacioppo, 2018.
30. Pour obtenir une analyse détaillée des différences dans les taux de solitude entre les populations immigrantes et les populations nées au Canada, voir Karpinski et coll., 2026.
31. Voir, par exemple, Duplaga et Szulc, 2019.
32. Karpinski et coll., 2026; Park et Berkowitz, 2024.
33. Waldegrave et coll., 2022.
34. Ezeokonkwo et coll., 2021.
35. Commission de l'Organisation mondiale de la santé sur les liens sociaux, 2025.
36. Pour les personnes autochtones, l'[Enquête auprès des peuples autochtones](#) est également une source officielle de données sur les incapacités.
37. Pour obtenir plus de renseignements sur la prévalence de l'incapacité au Canada, voir Hébert et coll., 2024.
38. Des renseignements détaillés sur l'enquête et son questionnaire sont disponibles sur la page de l'[Enquête canadienne sur l'incapacité](#).

Documents consultés

- Agence de la santé publique du Canada. 2020. [Viellissement maladies chroniques : Profil des aînés canadiens - Canada.ca](#).
- Cacioppo, John T. et Stephanie Cacioppo. 2018. « [The growing problem of loneliness](#) », *Le Lancet*, vol. 391, n° 10119, p. 426.
- Commission de l'Organisation mondiale de la santé sur les liens sociaux. 2025. [De la solitude aux liens sociaux : ouvrir la voie vers des sociétés plus saines — Rapport de la Commission de l'OMS sur le lien social](#), Genève : Organisation mondiale de la santé.
- Cox, Joseph, Anne-Marie Hamelin, Taylor McLinden, Erica E. M. Moodie, Aranka Anema, Kathleen C. Rollet-Kurhajec, Gilles Paradis, Sean B. Rourke, Sharon L. Walmsley, Marina B. Klein et enquêteurs de la cohorte canadienne de co-infection. 2017. « [Food insecurity in HIV-hepatitis C virus co-infected individuals in Canada: The importance of co-morbidities](#) », *AIDS and Behavior*, vol. 21, p. 792 à 802.
- Cudjoe, Thomas K. M., Laura Prichett, Sarah L. Szanton, Laken C. Roberts Lavigne et Roland J. Thorpe Jr. 2022. « [Social isolation, homebound status, and race among older adults: Findings from the National Health and Aging Trends Study \(2011-2019\)](#) », *Journal of the American Geriatrics Society*, vol. 70, n° 7, p. 2093 à 2100.
- Duplaga, Mariusz et Katarzyna Szulc. 2019. « [The association of Internet use with wellbeing, mental health and health behaviours of persons with disabilities](#) », *International Journal of Environmental Research and Public Health*, vol. 16.
- Ezeokonkwo, Francesca C., Kathleen L. Sekula et Laurie A. Theeke. 2021. « [Loneliness in homebound older adults: Integrative literature review](#) », *Journal of Gerontological Nursing*, vol. 47, n° 8, p. 13 à 20.
- Fafard St-Germain, Andrée-Anne et Valerie Tarasuk. 2020. « [Homeownership status and risk of food insecurity: Examining the role of housing debt, housing expenditure and housing asset using a cross-sectional population-based survey of Canadian households](#) », *International Journal for Equity in Health*, vol. 19, n° 5.
- Gupta, Shikha, Daphne Fernandes, Nicole Aitken et Lawson Greenberg. 2024. « [Insécurité alimentaire du ménage chez les personnes ayant une incapacité au Canada : résultats de l'Enquête canadienne sur le revenu de 2021](#) », *Rapports sur la santé*, produit n° 82-003-X au catalogue de Statistique Canada.

REGARDS SUR LA SOCIÉTÉ CANADIENNE

- Hébert, Benoît-Paul, Christina Kevins, Amirabbas Mofidi, Stuart Morris, Diana Simionescu et Madison Thicke. 2024. « [Profil démographique, d'emploi et de revenu des personnes ayant une incapacité âgées de 15 ans et plus au Canada, 2022](#) », Rapports sur l'incapacité et l'accessibilité au Canada, produit n° 89-654-X au catalogue de Statistique Canada.
- Jessiman-Perreault, Geneviève et Lynn McIntyre. 2017. « [The household food insecurity gradient and potential reductions in adverse population mental health outcomes in Canadian adults](#) », SSM - Population Health, vol. 3, p. 464 à 472.
- Karpinski, Maciej, Christoph Schimmele, Allison Leanage, Jing Shen et Rubab Arim. 2026. « [Corrélat socioéconomiques de la solitude chez les immigrants ayant une incapacité](#) », Rapports économiques et sociaux, produit n° 36-28-0001 au catalogue de Statistique Canada.
- Men, Fei, Craig Gundersen, Marcelo L. Urquia et Valerie Tarasuk. 2020. « [Association between household food insecurity and mortality in Canada: A population-based retrospective cohort study](#) », Journal de l'Association médicale canadienne, vol. 192, n° 3, p. E53-E60.
- Mithen, Johanna, Zoe Aitken, Anna Ziersch et Anne M. Kavanagh. 2015. « [Inequalities in social capital and health between people with and without disabilities](#) », Social Science & Medicine, vol. 126, p. 26 à 35.
- Montcho, Gilbert et Mohammad Sameer Al-Azzam. 2026. [Déterminant de l'insécurité alimentaire au Canada : une approche d'apprentissage automatique](#), Emploi et Développement social Canada.
- Musich, Shirley, Shaohung S. Wang, Kevin Hawkins et Charlotte S. Yeh. 2015. « [Homebound older adults: Prevalence, characteristics, health care utilization and quality of care](#) », Geriatric Nursing, vol. 36, n° 6, p. 445 à 450.
- Organisation mondiale de la santé. 2001. [Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé \(CIF\)](#), Genève : Organisation mondiale de la santé.
- Park, Sungchul et Seth A. Berkowitz. 2024. « [Social isolation, loneliness, and quality of life among food-insecure adults](#) », American Journal of Preventive Medicine, vol. 67, n° 1, p. 120 à 123.
- Statistique Canada. 2022 (21 septembre). « [Acheter ou louer : le marché du logement continue d'être transformé par plusieurs facteurs alors que les Canadiens sont à la recherche d'un chez-soi abordable](#) », Le Quotidien.
- Tait, Christopher A., Mary R. L'Abbé, Peter M. Smith et Laura C. Rosella. 2018. « [The association between food insecurity and incident type 2 diabetes in Canada: A population-based cohort study](#) », PLOS One, vol. 13, n° 5.
- Tanner, Elizabeth K., Iveris L. Martinez et Melodee Harris. 2014. « [Examining functional and social determinants of depression in community-dwelling older adults: Implications for practice](#) », Geriatric Nursing, vol. 35, n° 3, p. 236 à 240.
- Uppal, Sharanjit. 2023. « [L'insécurité alimentaire chez les familles canadiennes](#) », Regards sur la société canadienne, novembre. Produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada.
- Waldegrave, Charles, Chris Cunningham, Catherine Love et Giang Nguyen. 2022. « [The effects of housing and living standards on loneliness and social exclusion among older people](#) », Innovation in Aging, vol. 6, n° S1, p. 265.